

Participants:

Parents d'élèves: Mesdames Chalard, Delage, Fleurquin, Guillet Pennel, Le Quintrec, Pailloux; Messieurs Bouchet et Layerle.

Mme Garnier-Zeter et M Charruault *excusés*.

Inspecteur de l'Éducation Nationale: M Casalini, *excusé*.

Conseiller municipal: Mme Macula

D.D.E.N: M Jillali

Coordonatrice CAJ de la Grand Font: Mme Meunier

Responsable des loisirs éducatifs CAJ de la Grand Font: M Deluge

Psychologue scolaire: Mme Gerritse, *excusée*

Enseignants: Mesdames Agard, Alexandre, Becker, Belch Esquina, Boubée, Michaud, Vial;

Messieurs Becker, Delcourt et Tytgat.

Mme Alexandre et Mme Kane: *excusées*.

Directrice de l'école: Mme Graulier

Début du conseil: 17 h 35

Secrétaire de séance: M Delcourt

Ordre du jour

1 Bilan de rentrée.

2 Vote du règlement intérieur et présentation de la charte de la laïcité.

3 Organisation du temps scolaire.

4 Plan particulier de mise en sûreté.

5 Travaux dans l'école.

6 Questions des parents d'élèves.

7 Actions de l'APE

I Bilan de rentrée:

209 enfants inscrits soit 13 élèves de plus que l'année précédente;

22 CP: Mme Boubée

22 CP: Mme Agard et M Delcourt

27 CE1: Mme Vial

25: CE1CE2 : M Tytgat

28 CE2: Mme Becker

29 CM1: M Becker

26 CM1/CM2: Mme Alexandre et M Delcourt

30 CM2: Mme Graulier et Mme Kane

3 auxiliaires de vie scolaire interviennent pour les Projets personnalisés de scolarisation.

Bilan financier du compte de coopérative scolaire:

Mme Graulier est mandataire et les comptes sont vérifiés par l'OCCE. Au 1^o septembre le solde du compte était de 456.39€. Le compte est approvisionné par la participation des familles à la coopérative scolaire, les dons de l'APE et les bénéfices de ventes de produits tels que les photos scolaires.

Le bilan est équilibré. Le compte rendu 2016/2017 est distribué aux participants.

II Vote du règlement intérieur et présentation de la charte de la laïcité:

La charte de la laïcité qui est présentée sera distribuée pour être signée par toutes les familles.

Elle rappelle que la transmission des valeurs et des principes de la République est une mission confiée à l'École par la Nation. Les parents en prendront connaissance, la signeront et le document sera collé dans le cahier d'EMC.

Le règlement intérieur est inspiré du règlement départemental des écoles fourni par notre administration. Il est à destination des adultes (parents , partenaires et tous usagers de l'école...)et sera distribué aux familles après approbation du conseil d'école.

Vote du règlement intérieur et approbation par le conseil d'école.

Présentation des règles de vie pour les élèves.

La discussion et l'élaboration en a été faite avec les élèves .

Le document final a été distribué aux élèves, communiqué au personnel de service et à la coordinatrice du centre de loisirs Mme Meunier.

III Organisation du temps scolaire :

Jusqu'aux vacances de Toussaint, les enfants prenaient leur goûter sous les préaux. Mme Graulier a rappelé à plusieurs reprises que les animateurs devaient être plus vigilants afin que les enfants ne mangent pas dans les toilettes ou les recoins de la cour. Les agents d'entretien se plaignant de trouver des déchets dispersés dans les préaux , il a également été fait un rappel aux animateurs de veiller à la remise en état des lieux. Il faudra également leur demander de ne pas utiliser les jeux de société et le matériel de la garderie .

Questions des parents au CAJ:

- **Est il prévu un carnaval en 2018 ?**

Réponse de M Deluge: cela n'a pas été envisagé pour cette année.

- **Le règlement des factures du CAJ.**

Il a été dit lors du dernier conseil que l'inscription était gratuite et que la cotisation annuelle n'était réglée que si les services du CAJ étaient utilisés. Est-ce bien le cas ? Le règlement peut-il se faire par virement ?

La facturation se met en place si la présence des enfants est effective.

Concernant le règlement, le CAJ n'est pas en capacité de mettre en place les règlements par virement.

- **Aide aux devoirs à 17h30 : Cette aide est-elle toujours proposée ? Si oui un retour a-t-il été réalisé ? (fréquentation, fonctionnement ...)**

Réponse de M Deluge: l'aide aux devoirs avec les bénévoles de l'association Grandir'ensemble (2 soirs par semaine) n'a pas été reconduite par la Mairie.

En revanche le dispositif CLAS(contrat local d'accompagnement scolaire) géré par le CAJ vient de se remettre en place depuis le 6 novembre. Une animatrice du CAJ prend en charge 20 enfants, répartis en 2 groupes de 16 h 30 à 17 h 20 et de 17 h 30 à 18 h 20. Cet accompagnement aux devoirs est destiné à des enfants ayant des difficultés scolaires ou dont les parents ne sont pas disponibles en soirée pour les aider à faire leur travail personnel.

Mme Meunier explique que l'effectif des 2 groupes est trop important au vu des problématiques de chaque enfant. L'animatrice ne pouvant consacrer du temps à chacun, il est proposé par Mme Meunier de réfléchir à des aménagements comme scinder chaque groupe en deux. Un point sera fait au prochain conseil d'école.

M Deluge et les enseignants font le constat que le nombre d'enfants ayant besoin de ce type d'aide augmente régulièrement tous les ans.

A cela s'ajoute un groupe d'élèves d'origine étrangère (Bulgare, Slovaque..) pour qui un atelier pour l'apprentissage de la langue serait indispensable.

Les parents élus réfléchissent à la mise en place d'atelier, le soir, avec des parents bénévoles pour aider ces enfants.

Questions des parents à la Mairie:

- **Semaine de 4 jours : il semble que les mairies aient le choix, un questionnaire à destination des parents est-il envisagé ? Quand ? Comment ?**

Réponse de Mme Macula: Une consultation des familles, des enseignants sur l'organisation du temps scolaire aura lieu au cours du premier trimestre(mars 2018).

•**Accueil du soir :**

Décision de la commune sans association des parents et des directeurs (trices)

Aberration que les parents n'aient pas été associés à la concertation avec la mairie et les partenaires sociaux concernant le maintien de l'accueil du soir; presque 50% de hausse.

L'invitation se fait une fois les décisions prises !

Les directeurs (trices) d'école ne sont pas concerné(e)s par le problème que la mairie ne daigne pas les convier à ce genre de réunion ?

Pour pouvoir assurer ce service et compte tenu de la fin des contrats aidés, la participation des familles va augmenter de façon importante => Les parents subissent

- QF 0 à 385 : passage de 1.60€ à 2.40€

- QF 386 à 687 : passage de 3.20€ à 4.80€

- QF sup à 687 : passage de 4.80€ à 7.20€

Réponse de Mme Macula:

Les directrices et directeurs n'avaient pas été conviés à cette réunion car il y avait eu une réunion de directeurs en septembre.

La décision de la Mairie concernant le maintien de l'accueil du soir et le retour des grandes sections de maternelle à l'ALSH a dû se prendre dans l'urgence, comme en septembre lors de la suppression des contrats aidés. Les familles n'ont pas pu être associées aux décisions prises, mais elles ont été informées, certes un peu tardivement.

La municipalité a fait tout son possible pour maintenir l'accueil du soir et les tarifs restent raisonnables en fonction du quotient familial.

Les parents accordent que l'accueil du soir de qualité demeure indispensable, proposant des activités en petit groupe. Ils avaient la crainte d'un retour à une garderie municipale où 2 agents assureraient la prise en charge d'une centaine d'élèves.

Quel est le devenir de l'accueil du soir les prochaines années (question du financement des emplois..)
Quel est le devenir de toutes les équipes qui s'occupent du périscolaire (pause méridienne maintenue et garderie du soir ?)

La réponse à ces questions sera conditionnée par le choix d'organisation du temps scolaire qui sera fait en mars et acté par la collectivité et la Direction de Services de l'Education Nationale.

IV Plan Particulier de Mise en Sûreté:

Il a été réalisé lundi 13 novembre selon un scénario d'intrusion d'un individu malveillant dans l'école.
 Déclenchement à 14 h 15 Fin de l'alerte à 14 h 45

Evènement : Intrusion d'un individu suspect, inconnu du personnel et transportant un sac, dans l'école.
 La porte d'entrée donnant sur la place Fernand Laporte a été forcée.

Alerte: alarme intrusion de l'école (1 mn) déclenchée par les cuisiniers, eux-mêmes alertés par l'appel téléphonique de la directrice.

Constats:

1 La sonnerie de début de l'exercice n'étant pas audible par toutes les classes, la directrice a prévenu 2 classes (CM1 et CM1/CM2) en se déplaçant dans le bâtiment et 3 classes par SMS (CP1, CE1 et CP2).

2 Toutes les classes se sont rapidement installées dans les lieux définis dans le PPMS, les agents ont rejoint les classes selon le lieu où elles se trouvaient.

3 Les enfants ont bien réagi (installation rapide et dans le calme sous les tables ou loin des fenêtres et issues, obstruction des issues lorsque cela était possible, rester au silence) . Quelques élèves de CP ou CE1 ont des difficultés à respecter la consigne de silence.

Il n' y a eu aucune manifestation d'angoisse excessive mais une prise de conscience que les gestes pour se protéger pouvaient être réinvestis dans d'autres lieux que l'école.

4 Les portes de classes de CP2 et CE1 sont vitrées, l'intérieur des salles est trop visible.

Matériel et aménagements à prévoir:

1 Une demande sera faite à la collectivité pour installer 3 autres sirènes pour l'alarme intrusion au niveau du couloir des CP1, sur le palier de CE1 et sur le palier des classes de CM1 et CM1/CM2.

2 Une demande sera faite pour installer des rideaux aux portes des 2 classes CP2 et CE1

3 Il faudra prévoir 4 seaux hygiéniques supplémentaires pour les 2 CP, le CE1 et le CE1/CE2 qui selon le scénario choisi peuvent se confiner dans les classes sans pouvoir se déplacer vers les sanitaires de l'étage.

V Travaux dans l'école :

Questions des parents

- **Points sur les travaux réalisés cet été et durant les vacances de la Toussaint.**

- **Nettoyage des rideaux : ont-ils été réalisés durant les 2 mois de vacances.**

- **Points sur les travaux prévus fin 2017 et dans le programme 2018.**

• **Bilan des travaux de l'été:**

Durant l'été:

Installation du visiophone interphone à l'entrée de l'école, Mme Graulier remercie la Mairie, ce dispositif lui permettant de s'occuper de ses élèves avec plus de sérénité.

Changement des chéneaux sur l'autre partie du bâtiment Vigny.

Nettoyage des sols de toutes les classes.

Durant les vacances de Toussaint:

Changement d'huisseries: 3 fenêtres salle BCD, 3 fenêtres salle vidéo et 3 fenêtres couloir de la BCD.

Installation de 2 centrales de dilution pour les agents d'entretien: celle installée côté Victor Hugo est le seul point d'eau pour les 56 élèves de CM1 et CM1/CM2. Elle est équipée d'un seul robinet thermostatique d'eau chaude, inadapté, peu économe en eau et dangereux pour les enfants . Mme Graulier fait une demande aux services pour remettre un bouton poussoir d'eau froide, sachant qu'il a déjà un robinet d'eau chaude uniquement accessible aux agents.

• **Nettoyage des rideaux: aucune évolution**

Les rideaux n'ont pas été lavés depuis au moins 4 ans. Les services de la Mairie n'en assurent plus l'entretien qui doit être maintenant pris en charge par les ASP de l'école. Or elles n'ont pas le droit de monter sur les échelles et escabeaux. 56 paires de rideaux ont besoin d'être nettoyées. Il faut attendre que l'équipe des travaux vienne décrocher une ou deux paires de rideaux pour les laver, les ASP vont les étendre dans la cave en attendant le retour de l'équipe pour les raccrocher, sachant qu'on ne peut laver qu'une paire de rideaux à chaque machine.

Depuis le dernier conseil d'école en juin 2017, 3 paires de rideaux ont été lavées et réinstallées. Mme Graulier demande l'intervention d'une équipe de nettoyage durant les vacances scolaires comme il a été fait pour les sols.

• **Rappel des travaux demandés en juin 2017 pour l'exercice 2018**

-Changement des portes du préau fermé. Mme Macula précise que cette demande ne pouvant être satisfaite, les services techniques proposent d'enlever définitivement les portes pour en faire un préau ouvert comme dans la majorité des écoles.

L'équipe enseignante va réfléchir à cette proposition, mais Mme Graulier précise que le préau fermé sert aussi de bureau de vote. Qu'en sera-t-il si les portes sont enlevées?

-Câblage filaire du réseau Internet dans le bâtiment A de Vigny.

-Installation de rideaux, même de récupération dans le bureau de la psychologue scolaire.

-Peinture des salles de garderie, classes de CE1 et de CE1/CE2 et bureau de la psychologue.

-Terminer les peintures des couloirs de la BCD et de la cage d'escalier de la salle informatique. Mme Macula informe que ces travaux de peinture vont se réaliser.

Demande de Mme Gerritse, la psychologue scolaire, d'avoir une ligne téléphonique dédiée qu'au RASED. La ligne téléphonique actuelle est partagée avec l'école et la salle de garderie. Mme Gerritse recevant les appels des familles de son secteur souhaite qu'on puisse lui assurer un minimum de confidentialité. Or actuellement les messages enregistrés sur cette ligne peuvent être consultés par tous.

La demande de Mme Gerritse sera envoyée à Monsieur Le Maire.

VI Questions des parents pour l'école

Jeudi de l'Ascension (10 mai 2018) : dans la même semaine il y a deux jours fériés => Peut-on trouver une solution (type 2 mercredi après midi travaillé pour rattraper cette journée par exemple) ?

Le calendrier est fixé au niveau national, il n'y a pas de modification possible au sein d'une école.

Un service civique est-il prévu sur notre école ?

Une personne avait été recrutée, mais ayant trouvé un autre emploi entre temps, elle ne s'est pas présentée.

Les services de la DSDEN vont effectuer une autre cession de recrutement, nous sommes en attente d'un nouveau service civique.

Bulles de culture ?

Le dispositif Bulles de Culture, offert par la Mairie aux écoles d'Angoulême est toujours d'actualité, chaque classe bénéficiera d'un spectacle de qualité adapté au niveau des enfants. Le calendrier des spectacles est distribué aux participants. Les enseignants soulignent la qualité des spectacles proposés et du dossier pédagogique l'accompagnant.

VII: Actions de l'Association des Parents d'Elèves de l'école Victor Hugo.

Les enseignants remercient chaleureusement les représentants de l'APE pour le don de 1050€ qui sera utilisé pour financer un spectacle au théâtre pour chaque classe de l'école. Le calendrier des spectacles a été communiqué à toutes les familles.

Calendrier des manifestations de l'APE pour 2017 :

- 12 novembre : vide chambre d'enfant
- Courant novembre : opération chocolat de Noël
- 17 novembre : photos prises par un photographe
- 10 décembre : marché de Noël

Le prochain conseil d'école aura lieu le jeudi 1 mars à 17 h 30.

Fin du conseil d'école à 19 h 35

La directrice: S Graulier

Le secrétaire: N Delcourt


